

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2017-019

Date de convocation : **3 juillet 2017**

Nombre de délégués en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de membres votants : 18

L'an deux mille dix-sept, le **11 juillet** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN D., VIRET, BLOUIN, BICHONNIER, DUBAIN, MARTIN, PERRAUD, ANTOINE, SAVANT, JASSERAND, CARRET, PEDRO, FONTES, JARICOT, GROSSIORD, BOUKACEM, DUMORTIER.

Mme ARDOUIN,

Excusé(s) : MM. PIEGAY, BALAN. Mme BERTHOLAT

Secrétaire de séance : M. Viret

Objet : Subvention à l'association Chaponost Gon Boussougou dans le cadre des opérations de solidarité internationale
--

M. Le Président explique au Comité que le Syndicat a été sollicité par l'association CHAPONOST GON BOUSSOUGOU pour obtenir une aide financière.

Les communes de Chaponost et de Gon-Boussougou (Burkina Faso) se sont engagées dans une coopération décentralisée, formalisée par l'adoption d'une charte du partenariat, signée par les deux partenaires en décembre 2013, et d'une convention cadre de partenariat, dont la signature a été approuvée par les conseils municipaux le 15 octobre 2014 à Chaponost et à Gon-Boussougou le 3 octobre 2014.

L'association Chaponost Gon Boussougou a été créée le 18 septembre 2014 pour animer le projet de coopération entre Chaponost et Gon Boussougou.

Cinq axes stratégiques de coopération ont été retenus

- Axe 1 : Renforcement des capacités institutionnelles
- Axe 2 : Coopération éducative, sportive et culturelle
- Axe 3 : Accès à l'eau et l'assainissement / prévention, gestion et valorisation des déchets
- Axe 4 : Sensibilisation et implication des citoyen-ne-s
- Axe 5 : Soutien à un développement local

Gon Boussougou regroupe un centre ville et 29 villages (soit 55000 habitants) et est situé à 145km au sud-est de Ouagadougou. Le taux d'accès à l'eau potable est de 79.7% en milieu rural et 65.4% en milieu semi urbain.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, deux forages ont déjà été réalisés dont 1 destiné à une école.

Le projet pour 2017-2018 porte sur la création de 2 autres forages et 40 latrines familiales ou collectives pour un coût d'environ 40 000€.

L'article 1115-1-1 du CGCT prévoit la possibilité d'aider à des actions de solidarité internationale dans les domaines de l'eau. Après discussion, M. le Président propose d'aider cette association par le versement d'une subvention de 500 €.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à la majorité des membres présents (2 abstentions) :

- **Approuve** le versement d'une subvention de 500 € à l'association Chaponost Gon Boussougou.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Ont signé tous les Membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Daniel JULLIEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le